

Enquête sur l'adaptation des dépôts de bus à l'énergie électrique

Juillet 2025

Les dépôts de bus face au défi de la transition énergétique : où en sont les réseaux ?

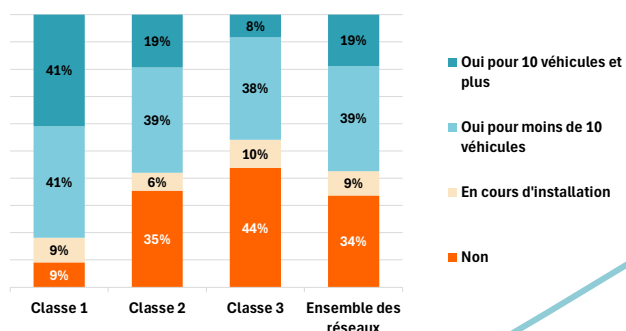
Une enquête menée par l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTPF) auprès de 152 opérateurs de transport urbain propose un état des lieux précis de l'adaptation des dépôts face à la transition énergétique. Avec un taux de participation élevé (66 %, soit 101 réseaux répondants), cette étude fournit des éléments éclairants à l'heure où l'objectif européen de 90 % de véhicules zéro émission vendus en 2030, puis 100 % en 2035, se rapproche.

Les résultats mettent en évidence une dynamique réelle, mais marquée par des disparités selon les territoires. Si certains réseaux ont déjà engagé des transformations notables, d'autres rencontrent des difficultés pour adapter leurs dépôts, étape clé pour intégrer les véhicules électriques dans les flottes.

Des infrastructures de recharge encore inégalement déployées

L'enquête met en lumière un déficit préoccupant d'infrastructures : **34 % des réseaux ne disposent pas encore de stations de recharge**. Le retard est plus marqué dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants (Classe 3), où **44 % sont encore dépourvus de ces équipements**. Même là où des stations existent, les capacités restent souvent limitées : à peine 19 % des réseaux de taille moyenne (Classe 2) et 8 % des plus petits réseaux (Classe 3) peuvent recharger dix véhicules ou plus simultanément.

Votre dépôt dispose-t-il de stations de recharge électrique ?

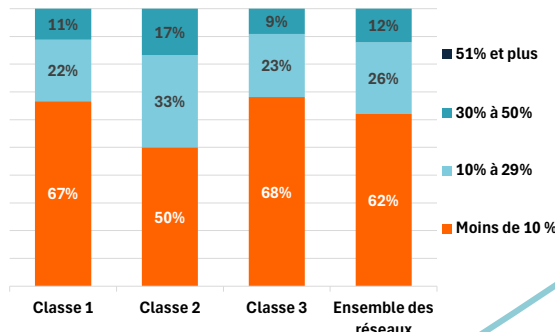


Cette absence ou insuffisance d'infrastructures de recharge constitue un frein direct à l'intégration de véhicules électriques et à la décarbonation des flottes. Il est difficile d'envisager une augmentation significative du nombre de bus électriques sans des points de charge adéquats et suffisants dans les dépôts.

Des flottes électriques encore modestes

Les véhicules électriques et à hydrogène représentent actuellement 8 % des flottes (source : UTPF, enquête parc 2024). **Parmi les réseaux disposant de bornes, 62 % ont une proportion de bus électriques inférieure à 10 %.**

Part de la flotte électrique parmi les réseaux équipés de stations de recharge

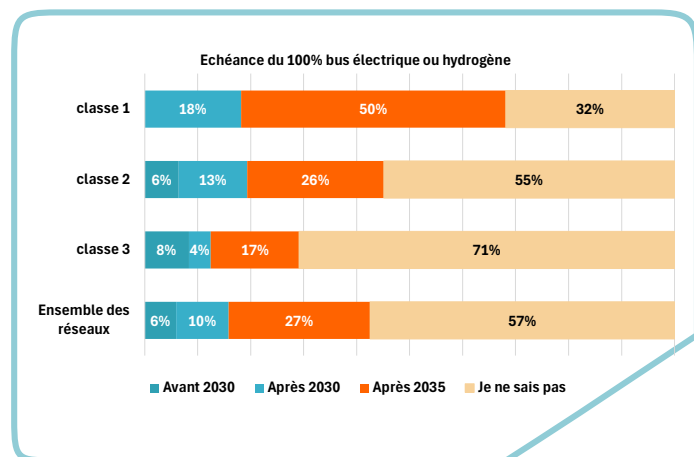


Enquête sur l'adaptation des dépôts de bus à l'énergie électrique

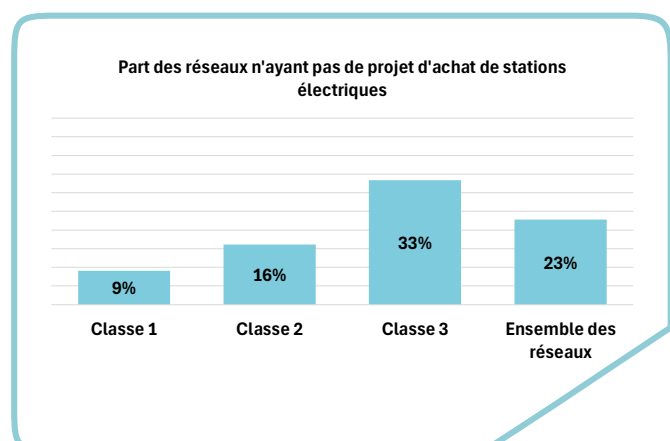
Juillet 2025

La planification des acquisitions de véhicules électriques ou à hydrogène reste par ailleurs limitée : **57 % des réseaux déclarent ne pas avoir de visibilité à moyen terme sur leur capacité à s'équiper, un chiffre qui s'élève à 71 % en Classe 3.**

À ce jour, seuls 6 % des réseaux envisagent un parc 100 % électrique ou à hydrogène avant 2030, et 10 % après 2030.



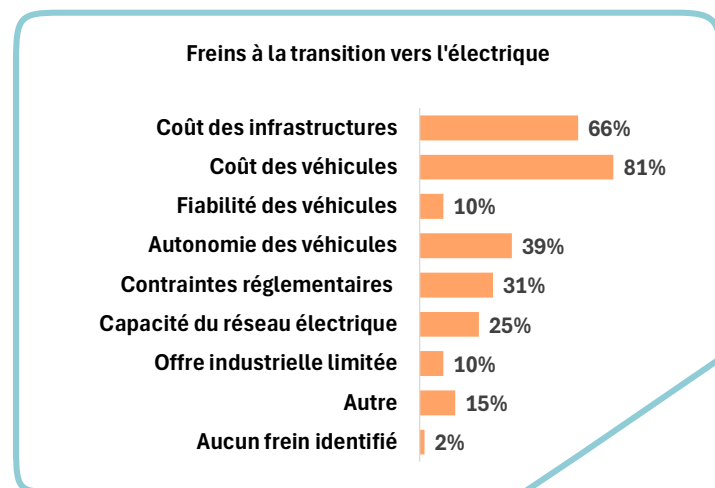
Enfin, 23 % des réseaux, n'ont pas de projet d'achat de bornes de recharge. Cette part monte à 33 % pour les petits réseaux de Classe 3.



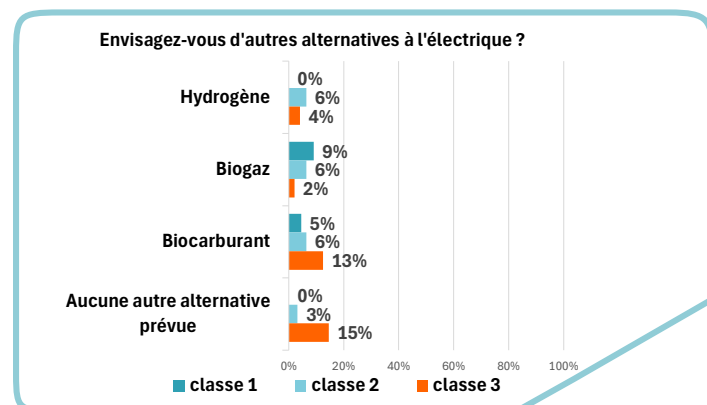
Ce manque de planification et de projets concrets pour l'acquisition de stations de recharge représente un obstacle fondamental à l'atteinte des objectifs de décarbonation. Il suggère un besoin urgent de stratégies claires et de feuilles de route à l'échelle de chaque réseau.

Des freins bien identifiés et partagés : coûts et incertitudes

L'enquête confirme ce que les professionnels répètent depuis des années : le coût reste le premier frein à la transition. 81 % des réseaux pointent le prix des véhicules, 66 % celui des infrastructures. L'autonomie des bus, la capacité des réseaux électriques et les contraintes réglementaires s'ajoutent à la liste des obstacles.



En matière d'alternatives, le biogaz est envisagé par 9 % des réseaux de Classe 1, et les biocarburants par 13 % des réseaux de Classe 3. **À noter que 15 % des réseaux de Classe 3 n'ont prévu à ce jour aucune solution alternative**, ce qui pourrait ralentir leur transition.



Enquête sur l'adaptation des dépôts de bus à l'énergie électrique

Juillet 2025

Perspectives : des ajustements attendus à l'horizon 2027

Les résultats de l'enquête de l'UTPF s'inscrivent dans un contexte où le cadre réglementaire européen fixe des

objectifs clairs : 90 % de véhicules vendus à zéro émission en 2030, et 100 % en 2035. **La clause de revoyure prévue en 2027 constituera une étape clé pour évaluer les avancées des réseaux et envisager les ajustements nécessaires.**

La transition vers des flottes de transports urbains zéro émission progresse, mais à des vitesses inégales selon les régions et les ressources des AOM. L'UTPF souligne la nécessité d'un soutien renforcé qui prenne en compte les contraintes économiques, techniques et territoriales des réseaux. Le passage rapide au tout électrique, comme

l'exige la réglementation européenne, représente un véritable défi, surtout pour les petites et moyennes agglomérations qui doivent adapter leurs dépôts et planifier des investissements importants. Dans ce cadre, l'UTPF préconise une approche plus pragmatique, permettant aux réseaux d'avoir le temps et les ressources nécessaires pour organiser leur transition. De plus, elle appelle à reconnaître un mix énergétique comme un levier clé pour réussir la décarbonation, soutenant que le biogaz et les biocarburants sont des compléments essentiels à l'électricité pour tenir compte des réalités locales et assurer une transition cohérente sur l'ensemble du territoire. Si les AOM devaient renoncer à investir et réduire leur offre de services faute de pouvoir financer leur transition énergétique, ce serait au risque de décourager leurs usagers et de provoquer un report modal inversé. Ce qui serait la pire situation d'un point de vue environnemental.

Classe 1 : réseaux de plus de 250 000 habitants desservis

Classe 2 : réseaux entre 100 000 et 250 000 habitants desservis

Classe 3 : réseaux de moins de 100 000 habitants desservis.

CONTACTS

Stéphanie Lopes d'Azevedo

Directrice du département Affaires économiques, techniques et prospective

slazevedo@utpf-mobilites.fr

+33 (0)1 48 74 73 31

Michael Royer

Chargé de mission Transport Urbain
Département Affaires économiques, techniques et prospective

mroyer@utpf-mobilites.fr

+33 (0)1 48 74 73 05